# AU FIL DE LEUZE

L'INFO DE VOTRE COMMUNE

29 AOÛT-OCTOBRE 2022 WWW.LEUZE-EN-HAINAUT.BE

## FESTIVITÉS

DES SALLES COMMUNALES À LOUER ◁ P. 4-7

**MOBILITÉ ◁ P. 08**
CHEMIN DU VIEUX-PONT EN SENS UNIQUE

**SPORTS ◁ P. 12-13**
LEUZARENA: LABEL 2 ÉTOILES ET LA FÊTE DU SPORT

TOUTES LES INFOS PRATIQUES DE VOTRE COMMUNE

*Chères concitoyennes,*
*Chers concitoyens,*

*Les voici enfin, ces vacances d'été tant attendues, que je vous souhaite excellentes, avec en prime le soleil et la chaleur. La température monte aussi dans les collège et conseil communaux suite aux décisions prises à d'autres niveaux de pouvoir et dont l'impact retombe sur les finances communales auxquelles on demande toujours plus. Elles doivent en effet supporter des décisions du fédéral qui imposent des charges croissantes non compensées pour les pensions de ses agents et pour les dotations à la zone de police, au CPAS et à la zone de secours (avant l'intervention plus conséquente des provinces). Le Gouvernement wallon a fait, déjà en 2019, le constat que ces décisions menacent les finances d'un grand nombre de villes et communes wallonnes. Il a donc saisi le comité de concertation pour proposer les réformes nécessaires et a adopté en 2021 le « Plan Oxygène » auquel le Collège communal a adhéré en février pour équilibrer les budgets des 5 prochaines années. Le recours à cet emprunt est cependant conditionné par un plan de gestion démontrant la manière dont l'équilibre structurel sera maintenu. Ce plan a été présenté et approuvé par le Conseil communal le 27 juin écoulé.*

*Au nom du collège*
*Lucien Rawart, Bourgmestre*

P.Olivier - M. Lepape - L. Rawart - N. Dumont - B. Fontaine - W. Hourez

# SOMMAIRE




**1 DOSSIER**
*Salles communales à louer : toutes les infos pratiques* 4-7

**2 MOBILITÉ**
*Le chemin du Vieux-Pont en sens unique* 8

**3 PLAN DE COHÉSION SOCIALE**
*Vos rendez-vous* 9

**4 COMITÉ DES AÎNÉS**
*Voyage en car : la Normandie, la côte d'Emeraude* 10

**5 ENVIRONNEMENT**
*Coulées de boues : ce que chacun peut faire* 11

**6 SPORTS**
*LeuzArena: bientôt la fête du sport* 12-13

**7 LE PETIT CONSEIL ÉCOLOGIQUE**
*Jardin naturel : pourquoi pas chez vous ?* 14

**8 HOME HENRI DESTREBECQ**
*Découverte de l'atelier anti-chutes* 15

**9 PARC D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**
*Japan Koï : une passion partagée* 16

**10 EN BREF**
*Toutes les infos pratiques de votre commune* 18-21

**11 LE MOT DU POLITIQUE** 22-23



Bulletin communal de la Ville de Leuze-en-Hainaut
**Editeur reponsable** : Le Collège Communal / **Rédaction** : Elisabeth Jamart - Manuel Delporte

www.leuze-en-hainaut.be aufildeleuze@leuze-en-hainaut.be 069/66.98.40 1, Avenue de la Résistance

Numéro 29

# *SALLES COMMUNALES À LOUER : TOUTES LES INFOS PRATIQUES*

Notre entité possède plusieurs salles à louer, certaines via des privés et d'autres appartenant à la Ville ou la Régie Communale Autonome. Notre dossier recense pour vous les salles communales disponibles à la location sur tout le territoire de Leuze-en-Hainaut, ainsi que les modalités pratiques. Pour chacune d'entre elles, nous vous donnons : l'adresse de la salle, les coordonnées de la personne de référence, la capacité de la salle (surface et nombre maximal d'occupants), le type de public qui peut louer la salle, privé et/ou associatif, ainsi que quelques-uns des atouts de chaque salle tels que le parking, l'infrastructure sanitaire, la présence de vaisselle, de mobilier, la proximité d'un espace extérieur...

Pour chaque salle, la fourchette de prix est très variable et dépend d'une part de la durée de la location, d'autre part du fait que vous êtes Leuzois ou non-Leuzois, du fait que vous louez à titre privé ou au nom d'une association... Autant dire que la fourchette de prix est vaste et très différente d'une situation à l'autre ! Plutôt que vous en donner un aperçu forcément incomplet, nous préférons vous renvoyer vers la personne en charge de la location de la salle, pour des informations précises et adaptées à votre demande.

N'oubliez pas que si vous organisez un événement ouvert au public, vous devez préalablement compléter un dossier de sécurité et solliciter l'autorisation du Collège communal. Toutes les informations se trouvent sur le site internet de la Ville, en cherchant « dossier de sécurité ».

Notre territoire a donc la grande chance de disposer de plusieurs salles, dont certaines neuves ou fraîchement rénovées et modernisées, auxquelles s'ajoutent bien entendu celles proposées par le secteur privé. Ces lieux sont indispensables à la vie associative, particulièrement active dans notre entité, mais aussi nécessaires pour fêter de nombreux moments de vie : un événement familial, des retrouvailles... Après avoir été longuement privés de ces importants espaces de convivialité, d'échanges et de fête en raison de la crise sanitaire, nous nous réjouissons de voir à nouveau ces lieux retrouver leur vocation première : celle de vous accueillir et vous permettre de vivre en lien les uns avec les autres.

## 1 SALLE DES FÊTES HÔTEL DE VILLE

1, avenue de la Résistance - Leuze
Administration communale
069/59.02.57
280m²
350 personnes assises
Associations uniquement

*Idéalement située dans le centre de Leuze-en-Hainaut, cette salle possède une cuisine, un bar, une scène, des loges, un ascenseur et offre de grands espaces modulables.*

## 2 PAVILLON DU PARC DU CORON

Rue de Condé 4-6 - Leuze
Administration communale
069/59.02.57
180m²
120 personnes
Associations et privé

*Située dans un parc verdoyant, cette salle possède une cuisine, un bar et offre de grands espaces modulables. Plaine de jeux et parking à proximité.*

## 3 CAFÉTÉRIA DE LA PISCINE

13, avenue des Sports - Leuze
Régie Communale Autonome
069/250.601
100m²
60 personnes assises
Associations et privé

*Espace entièrement meublé avec chaises, verrerie, assiettes, couverts... A proximité d'une plaine de jeux, d'un mini-golf gratuit et de terrains de pétanque.*

## 4 MAISON DE VILLAGE TOUCHABLI

Chemin de Malmaison - Tourpes
Sabrina Bille
0472/62.87.51
200 m²
200 personnes assises
Associations et privé

*Située dans un parc au coeur du village de Tourpes près de son école et de son ballodrome, cette salle dispose d'un grand espace modulable et prochainement d'une cuisine.*

## 5 ÉCOLE JAUNE

Ruelle du Clerc - Pipaix
Administration communale
ecolejaune@gmail.com
95m²
78 personnes assises
Associations et privé

*Nichée dans le centre de Pipaix, cette salle possède une cuisine, du mobilier et de la vaisselle. Une vaste plaine de jeux et un terrain multisports complètent les abords.*

## 6 MAISON DE VILLAGE DE WILLAUPUIS

Rue de la Forge 31 - Willaupuis
Willy Picron
069/66.51.24
120 m²
75 personnes assises
Associations et privé

*Située dans le centre de Willaupuis, cette salle possède un bar, une cuisine et de la vaisselle. Un terrain multisports se trouve à proximité.*

En 2023 devraient débuter les travaux de transformation de l'église de Gallaix en maison de village. Le bâtiment, désacralisé, gardera bien entendu son architecture et pourra accueillir des événements tant culturels que privés. On y trouvera un coin cuisine, un bar, des vestiaires, des réserves et une salle polyvalente de 138m² accessible aux PMR, soit une capacité d'une centaine de places assises. Une scène, une régie, un espace loges et un local de réunion complèteront cette offre. A l'extérieur, du parking, un amphithéâtre, une zone de détente et une aire de jeux rendront cet espace totalement multifonctionnel. La gestion de la maison de village sera confiée à un comité de Gallaisiens, « *car ce projet est avant tout celui des citoyens* », précise Nicolas Dumont, Echevin du Développement rural. Le chantier est estimé à 1,1 million d'euros, subsidié à hauteur de 760.000€.

# CHEMIN DU VIEUX-PONT EN SENS UNIQUE

**Depuis bientôt un an, la mise en sens unique du chemin du Vieux-Pont a été testée dans les deux sens de circulation. Objectifs : un trafic plus fluide, moins dense, amélioré pour les riverains et pour les entrées et sorties d'école. Une mise en sens unique permettrait également, à terme, d'améliorer l'organisation de la place de chaque usager sur la voirie : piétons et PMR, cyclistes qui pourront circuler dans les deux sens, passage des bus, véhicules et stationnement.**

Fin mai, le Conseil communal s'est exprimé pour la mise en sens unique du chemin du Vieux-Pont dans le sens Héros Leuzois vers la N7. Cette décision a fait suite à de nombreuses observations :

- Les résultats des analyseurs de trafic qui ont mesuré l'impact des deux sens uniques tant au chemin du Vieux Pont que dans les voiries sur lesquelles un report de trafic pouvait être attendu : avenue des Héros Leuzois, rue Saint-Martin et avenue de la Résistance.
- L'avis des citoyens qui ont participé au Google Form : sur 495 réponses, 53,3% des avis exprimés l'ont été en faveur du sens unique dans le sens Héros Leuzois vers N7 ; 22,8% en faveur du sens unique inverse ; et 23,8% en faveur du maintien du double sens.
- Chaque sens unique génère ses avantages et inconvénients. Les avantages retenus pour ce sens sont l'amélioration de la fluidité de la circulation aux heures d'entrée et de sortie d'école, un meilleur sentiment de sécurité des riverains, l'impossibilité de by-passer le contournement, l'empêchement de certains comportements inciviques en matière de vitesse et la possibilité de sortir de la ville de manière plus sécurisée (feux tricolores) que par l'avenue des Héros Leuzois.
- Enfin, les partenaires (SPW, Zone de Police, TEC, école…) ont été impliqués dès l'amorce du projet et ont validé le sens unique choisi, à l'exception des TEC qui doivent de ce fait modifier l'itinéraire aller des lignes 86B et 86C.

La voirie étant régionale, le SPW doit à présent examiner la demande de mise en sens unique de la Ville de Leuze-en-Hainaut. Ensuite, un projet d'arrêté ministériel devra être approuvé en Conseil communal avant d'être mis en œuvre sur le terrain. C'est ce qui explique qu'entre le vote du Conseil, fin mai, et la modification du sens unique actuel, il puisse s'écouler beaucoup de temps. Un temps également nécessaire aux TEC pour anticiper l'impact qu'aura le changement de sens unique.

**Ecole : quelques astuces**

Pour déposer votre enfant le matin et éviter les bouchons, plusieurs solutions s'offrent à vous en fonction de son degré d'autonomie :

- Dépôt à l'avenue de la Résistance ;
- Dépôt aux abords de la gare (4 minutes à pied jusqu'à l'école) ;
- Dépôt au fond de la Zone Artisanale : un cheminement cyclo-piéton permet en effet de déboucher devant l'entrée de l'école située au chemin du Vieux-Pont ;
- Pensez au covoiturage : toutes les infos sur l'application Carpool sont sur notre site internet ;
- Les travaux du pré-RAVeL entre la rue de la Dendre et Frasnes-Lez-Anvaing commencent cet été et devraient être terminés pour la fin de l'année, ce qui permettra de relier très facilement les villages de Grandmetz ainsi qu'une partie de Chapelle-à-Wattines vers le centre-ville à vélo.

## *VOS RENDEZ-VOUS*

Voici les rendez-vous des prochaines semaines préparés par les services communaux du Plan de Cohésion Sociale (PCS) et de la Jeunesse.

Pour le PCS, épinglons la projection, le jeudi 29 septembre à 19h30 au cinéma Novelty (rue de Tournai, 59) du film « Un Monde », de Laura Wandel, suivie d'un échange à propos du harcèlement scolaire avec Amosa. Entrée : 5€ (étudiants – retraités) ou 6€.

Les activités habituelles se poursuivent :

- Activité « Echangeons nos connaissances pour nous sentir moins seuls » : rendez-vous tous les mercredis et jeudis de 14h à 16h pour une activité récréative, une sortie culturelle, un café-papote, un atelier cuisine ou bien-être… Gratuit (sauf activités occasionnelles). En cas de difficulté de mobilité, l'équipe du PCS peut venir vous chercher.
- Atelier « Informatique – faciliter l'accès aux nouvelles technologies » : rendez-vous tous les mardis de 13h30 à 15h et de 15h à 16h30 par groupes de 5 personnes. Gratuit.

Sans oublier les cours de permis théorique gratuits pour les étudiants et les demandeurs d'emploi.

Rendez-vous au PCS, Tour Saint-Pierre 16 à Leuze-en-Hainaut.

C'est aussi au PCS qu'ont lieu des rencontres avec le CAAT (Centre d'Aide et de soins spécialisé en assuétudes) pour une aide face à la dépendance (alcool, drogue, jeux…). Gratuit, sur rendez-vous au 0470/62.23.13. Vie Féminine reçoit également, chaque lundi, les femmes victimes de violences – 0484/34.49.96.

Infos : Stéphanie Laurent, coordinatrice (0488/57.09.17), Naomi Bris (0474/94.13.54) et Stéphanie Willocq (0478/79.51.38), animatrices, ou à l'adresse pcs@leuze-en-hainaut.be. Le PCS est aussi sur Facebook.

De son côté, le service Jeunesse organise cet été des sorties pour les plus de 13 ans :

- 16/08, de 14h à 16h, activité pétanque – gratuit.
- 18/08, de 9h30 à 18h, journée au parc aquatique du domaine de Gavers – 20€.
- 22/08, de 13h30 à 16h30, après-midi « Koh Lanta » - 5€.
- 25/08, de 9h30 à 21h, journée à Pairi Daiza – 35€.
- Du 22 au 26 août, de 10h à 15h, stage d'improvisation théâtrale – 25€.

Plus d'infos : 0488/57.09.17 ou 0474/94.13.54 ou pcs@leuze-en-hainaut.be

# Voyage pour nos aînés

## La Normandie
## La Côte d'Emeraude

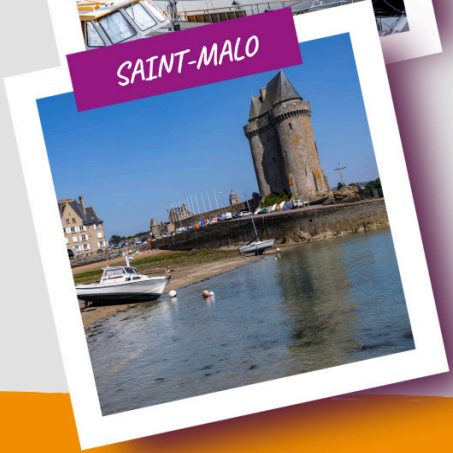


**450€/pers.**

**15-17/09/22**

## INCLUS DANS LE VOYAGE

- Transport en bus
- Nuitées dans les hôtels
- Repas à l'hôtel ou dans des restaurants
- Visite de Honfleur en train touristique
- Visite guidée et dégustation au Manoir d'Apreval
- Visite guidée et dégusation dans une huitrière
- Visite guidée en train de Saint-Malo
- Visite guidée en train marin de la baie du Mont St-Michel
- Découverte du métier d'éleveur de moules
- Visite guidée de l'abbaye du Mont St-Michel

## NOMBRE DE PLACES LIMITÉ À 38

UNE ORGANISATION DU COMITÉ DU 3ÈME AGE DE LA VILLE DE LEUZE-EN-HAINAUT

069/66.98.67 @ p.martinato@leuze-en-hainaut.be

# *COULÉES DE BOUES : CE QUE CHACUN PEUT FAIRE*

**Avec l'été revient le risque d'inondations mais aussi de coulées boueuses en provenance de champs récemment semés (maïs, betterave, pomme de terre, pois…). L'expérience montre qu'avec de la préparation, il est possible de limiter fortement l'apparition de ces phénomènes d'érosion intense et d'ainsi diminuer les dommages causés aux habitations, aux jardins, aux voiries et aux cultures.**

En tant que particulier :

Vous pouvez vérifier si votre habitation se trouve dans une zone à risque en consultant la carte LIDAXES sur le Géoportail de Wallonie WalOnMap (photo). Bien entendu, si votre terrain est situé en contrebas d'un versant agricole cultivé, même sans axe de concentration identifié, une coulée de boue peut survenir. Pensez, dans ce cas, à surélever les meubles susceptibles d'être touchés, à disposer de sacs de sable et à dégager le trajet des écoulements intenses (pas de bac à fleurs, de bac à compost, de tas de bois…). N'hésitez pas, également, à vous inscrire à Be-Alert pour être prévenu en temps réel en cas d'urgence. Rappelons qu'en cas de sinistre, votre assureur est votre premier interlocuteur.

En tant qu'agriculteur :

La lutte contre l'érosion est un véritable défi pour les agriculteurs car les champs sont les premières surfaces à subir une dégradation lors d'un orage avec, à chaque épisode, une diminution de la fertilité des terres.

Il est ainsi conseillé :

- De limiter à maximum 150 mètres la longueur des labours dans le sens de la pente car plus le ruissellement peut accélérer sans rencontrer une autre culture ou un obstacle, plus il est en mesure d'arracher du sol et de provoquer une coulée de boue ;
- De pratiquer un assolement varié sur un même versant, alternant cultures d'hiver et de printemps, prairies différenciées…
- De couvrir le sol à l'aide de pailles, cultures intercalaires, mulch…
- De travailler le sol pour améliorer sa perméabilité
- De maintenir le taux d'humus au-dessus de 3%
- D'installer des éléments de protection comme les bandes enherbées, les haies, les fascines, les ballots ancrés dans le sol…

Ces conseils sont extraits d'une publication du GISER (Gestion Intégrée Sol Erosion Ruissellement), à retrouver, ainsi que de nombreuses autres publications thématiques, sur le site www.giser.be.

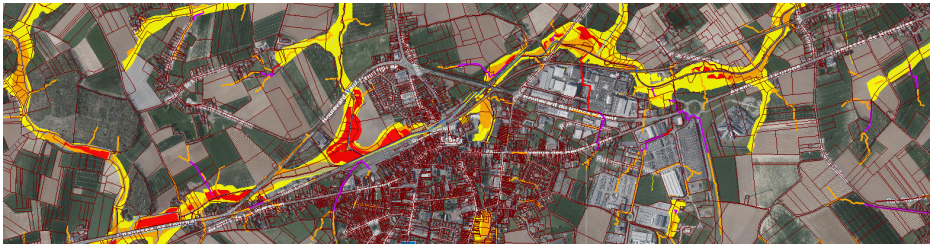

## *DÉCOUVRIR GRATUITEMENT DE NOUVEAUX SPORTS*

Comme chaque année, la rentrée coïncidera avec la « Fête du sport » à LeuzArena, qui permet à chacun de venir tester plus de 30 activités sportives gratuitement. Cette année, la fête se déroulera le dimanche 11 septembre, de 10h à 20h. Enfants, ados, adultes ou séniors, il y en aura pour tous les âges et pour tous les états de forme ! Vous pourrez réserver votre créneau-horaire de séance découverte par téléphone (069/45.28.30), par mail (leuzarena@leuze-en-hainaut.be) ou via un Google Form en ligne sur la page Facebook de Leuze Sport et de LeuzArena.

**Label 2 étoiles pour Leuze-en-Hainaut !**

En mai, Leuze-en-Hainaut a reçu le score de 75,04% (soit 2 étoiles) par le jury du « Label ADEPS Communes Sportives », chapeauté par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Une belle récompense pour le travail effectué par toute l'équipe du service des Sports. « *De nombreux critères étaient examinés et le résultat nous permet d'évaluer notre politique sportive, d'en connaître les points forts mais aussi les faiblesses pour les améliorer* », explique Ludovic Mauroy, responsable du service des Sports et de LeuzArena. « *Nous allons donc travailler pour obtenir une 3e étoile !* ». Et ce, au bénéfice direct des nombreux sportifs, jeunes et moins jeunes, de notre entité.

# FÊTE DU SPORT

## LEUZARENA - PISCINE - TENNIS

• DIMANCHE •

**11**

**SEPTEMBRE 2022**

• 10H-20H •

## +30 ACTIVITÉS SPORTIVES

**TENNIS**, BASKET, **TENNIS DE TABLE**, GYMNASTIQUE, **NATATION**, CIRQUE, **ZUMBA**, **PARTYROBICS**, RENFORCEMENT MUSCULAIRE, **FITNESS**, DANSES, **INDIACA**, KARATÉ, **BOXE ANGLAISE**, BOXE PIEDS-POINGS, **MARCHE NORDIQUE**, PILATES, **AIKIDO**, MULTISPORTS, **TAI CHI CHUAN**, SPORT SUR ORDONNANCE, **GYM SENIORS**, PSYCHOMOTRICITÉ...

## GRATUIT - TOUT PUBLIC

SÉANCES D'INFORMATION SUR LES THÉMATIQUES : AMÉLIORER SA SANTÉ PAR LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE, LE SPORT SUR ORDONNANCE, DIÉTÉTIQUE.

**069/45.28.30** **LEUZARENA@LEUZE-EN-HAINAUT.BE**

PROGRAMME COMPLET DE LA MANIFESTATION DÈS LE 22 AOÛT VIA NOS PAGES FACEBOOK DE : VILLE DE LEUZE-EN-HAINAUT, LEUZARENA, LEUZE SPORTS

RÉGIE COMMUNALE AUTONOME — Leuze SPORTS — LEUZARENA — Adeps FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES — Ville de Leuze-en-Hainaut

**WWW.LEUZESPORTS.COM**

## *JARDIN NATUREL : POURQUOI PAS CHEZ VOUS ?*

**De plus en plus de jardiniers sensibles à la cause écologique se mettent volontairement à la création d'un jardin dit naturel ou sauvage, que l'on pourrait assimiler à un jardin (presque) sans entretien. L'objectif est de sélectionner des plantes qui demandent peu d'attention, avec une préférence pour les espèces utiles aux animaux : arbres à baies, plantes mellifères…**

Ainsi, des haies fleuries et parfumées seront idéales pour délimiter les contours de votre jardin sauvage. Elles poussent rapidement et ne nécessitent pas une taille précise. Les plantes vivaces, telle l'ancolie, sont essentielles aux insectes pollinisateurs. Les graminées ainsi que les lavandes trouveront aussi une place de choix dans votre jardin naturel. Les mélanges de fleurs des prés confèrent un aspect sauvage au jardin. Il s'agit de graines de fleurs que l'on sème à la volée : mélange de fleurs des champs, mélange de fleurs mellifères. Plantez des bulbes, y compris dans l'herbe. Ils réapparaitront chaque année pour votre plus grand plaisir !

**Tondez moins mais mieux !**

Si la pelouse n'est pas incompatible avec le jardin naturel, elle y est plus réduite pour laisser des parties en prairie pendant la belle saison. Tondez régulièrement les parties du gazon que vous avez besoin de garder rases, comme les passages et les endroits où vous profitez du gazon. Ailleurs, coupez deux fois dans l'année, en août et en février. Dans les folles herbes, toute une faune auxiliaire trouvera refuge. Et vous observerez des fleurs sauvages que vous n'aviez jamais croisées dans votre jardin…

N'hésitez pas, aussi, à reproduire des milieux naturels comme les sous-bois, les zones humides… Accueillez les oiseaux dans des nichoirs.

Pour le reste, laissez simplement la nature faire son travail. N'utilisez aucun produit toxique pour la faune et la flore. Utilisez du compost comme engrais naturel. Préférez les outils manuels aux outils à moteur. La nature vous remerciera…

## *ATELIER ANTI-CHUTES*

**Avec l'âge, le risque de chute augmente : les pathologies telles que l'arthrose, les troubles de l'équilibre et de la marche, la diminution de l'activité physique…, engendrent la chute d'une personne sur 3 de plus de 65 ans. Chute qui peut, parfois, signer le début d'une perte d'autonomie difficile à vivre.**

C'est pourquoi le Home Henri Destrebecq organise, depuis 3 ans maintenant, un atelier anti-chutes pour ses résidents. Chaque semaine, durant une heure, une vingtaine de participants rejoint la salle d'activité où les kinésithérapeutes, ergothérapeute et logopède leur préparent un parcours chaque fois différent. Au programme : réapprendre à lever les pieds pour franchir de petits obstacles, retrouver et garder le sens de l'équilibre en marchant sur des surfaces étroites ou instables, monter et descendre un escalier… « *C'est un parcours que nous avons créé nous-mêmes, en fonction de l'observation des besoins de nos résidents, et avec l'objectif de les réhabituer à bouger pour retrouver leurs capacités motrices et musculaires, développer leur sens de l'équilibre et ainsi bien mieux réagir dans une situation risquant de provoquer une chute* », explique Pascal Decoster, kinésithérapeute. « *Car avec l'âge, moins on en fait et moins on a envie d'en faire. Or, si on entretient bien le mouvement, le risque de chute est considérablement diminué.* » Géraldine, Jacqueline, Anna, Rosine…, sont des habituées et se retrouvent avec plaisir chaque jeudi à l'atelier. « *Il y a six mois, je marchais avec une tribune* », témoigne Rosette, « *et aujourd'hui, grâce aussi aux séances de kiné, j'ai retrouvé mon autonomie.* » Qui dit autonomie dit aussi confiance. « *Ce qui n'empêche pas de faire attention* », relève Géraldine, « *mais cet atelier nous fait du bien.* » Et vu les sourires malgré parfois la difficulté ou l'appréhension que représente le parcours, il n'y a aucun doute là-dessus !

# JAPAN KOÏ : UNE PASSION PARTAGÉE

**C'est une entreprise voisine du Parc d'Activité Economique que nous vous proposons de découvrir : Japan Koï, comme son nom l'indique, est spécialisée dans le koï japonais. Le koï, c'est une variété de carpe dont la particularité est de présenter une palette de plus de 250 couleurs ou motifs différents ! A tel point que depuis plus de 40 ans, ce poisson est devenu, à travers le monde, une passion pour beaucoup de gens… dont deux Leuzois !**

Ces deux Leuzois, ce sont Corentin Delangre et Arnaud Guns. A l'âge de 12 ans, Corentin se prend de passion pour les poissons et fait en sorte que ses parents acceptent d'aménager un étang dans le jardin familial à Willaupuis. De fil en aiguille vient la découverte des koïs, bientôt partagée avec Arnaud, son ami d'école. A tel point qu'en parallèle de leurs métiers respectifs, l'un dans l'aménagement de parcs et jardins et l'autre dans la finance, tous deux se lancent dans ce commerce spécialisé en 2016. « *Dès le départ, nous sommes allés au Japon, pour chercher des poissons de qualité, chez des éleveurs* », explique Arnaud. Pas question, donc, de les faire se reproduire : chaque poisson possède son certificat et peut même remporter des concours ! En 2018, face au succès de leur entreprise, les compères lâchent leur emploi et se lancent à temps plein dans leur passion. Ils s'installent avenue des Héros Leuzois où se trouvent aujourd'hui 450 m³ de bassins, lesquels accueillent annuellement 7 à 8.000 petits koïs et quelque 650 à 700 poissons de plus de 30 cm, tous rigoureusement choisis dans les élevages japonais. Au magasin, outre les koïs, on trouve tout le matériel nécessaire à la nourriture ainsi que la maintenance des bassins extérieurs. « *Nous vendons aux particuliers, en magasin ou via notre site ; nous sommes distributeurs pour les entreprises de parcs et jardins, les jardineries… ; et nous réalisons également l'aménagement des bassins, qui sont très proches des piscines naturelles* », explique Arnaud. Mais ce qui fait sans doute, plus que tout, la clé du succès d'Arnaud, de Corentin et de leurs 5 employés, ce sont les conseils avisés et adaptés à votre budget, une aide concrète si vos poissons sont malades et une fervente volonté de partager leur passion ! + d'infos : japan-koï.be

# Une bonne relation bancaire se construit ensemble.

FINTRO
GROUPE BNP PARIBAS

PROCHE ET PRO.

## Même si nous travaillons avec les chiffres, ce sont les gens derrière ceux-ci qui comptent vraiment.

Vous êtes à la recherche d'un vrai partenaire de confiance pour toutes vos activités bancaires ? Quelqu'un qui vous conseille, aussi bien à titre privé que professionnel, aujourd'hui et demain, en connaissance de cause ? N'hésitez pas à me contacter : je me ferai un plaisir de vous aider dans mon agence Fintro.

**Fintro Leuze-Hainaut**

Rue de Condé 6, 7900 Leuze-Hainaut
T +32 69 67 21 70

abileuzeservices@fintro.be
facebook.com/FintroLeuzeEnHainautChenut

687722398 | 54316

Num

Abi Leuze Services SRL – votre agent bancaire et courtier en assurances – RPM 0436.825.048
Fintro est une division de BNP Paribas Fortis SA. E.R. : Isabelle Rémant, BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles - TVA BE 0403.199.702 - RPM Bruxelles

## *LES INFOS DE VOTRE COMMUNE*

**Fêtons la rentrée au site Dujardin !**

Voici LE rendez-vous à ne pas manquer pour fêter la rentrée : un festival en plein air au Jardin d'Herseau, entre la tente berbère, les lampions et le petit coin de paradis du jardin de la bibliothèque…

Au programme : de joyeux musiciens, des producteurs locaux pour tous les goûts, des bibliothécaires pris en otage, des initiations aux ateliers du Centre Culturel, une foire aux associations, un soldat clown amoureux, des coquelicots, des livres à cueillir, et encore plein d'autres surprises…

Rendez-vous le samedi 10 septembre à 19h et le dimanche 11 septembre dès 11h au site Dujardin, rue d'Ath. En cas de mauvais temps, des lieux de repli sont prévus.

Bar et petite restauration disponibles sur place. Animations musicales durant toute l'après-midi.

Une organisation du Plan de Cohésion Sociale, du Centre Culturel, de la Bibliothèque communale, de la Consigne et du CDHO.

**Collégiale : 2 ateliers autour de l'orgue**

La Collégiale Saint-Pierre de Leuze-en-Hainaut possède un superbe patrimoine dont son orgue, datant de 1780 et restauré en 2010. C'est pourquoi le Centre Culturel organise, les 10 et 11 septembre prochains de 10h30 à 13h, un atelier de découverte de ce magnifique et imposant instrument. Les ateliers, accessibles dès 8 ans, seront animés par Alexandra Kabalan, organiste et titulaire des orgues de la Basilique de Bon-Secours. Groupes de maximum 6 personnes. PAF : 10€ par personne. Infos et réservations au 069/66.24.67 ou par mail à l'adresse info@cultureleuze.be.

**Marché des producteurs locaux**

Chaque premier dimanche du mois, de 9h à 12h, le marché des producteurs locaux se déroule sur l'esplanade de LeuzArena (entrée par la rue du Pont de la Cure). Sur les étals : produits laitiers, légumes et fruits de saison, pains, pâtisseries, charcuteries, miel, bières, jus de fruits… Bienvenue à tous !

# LES INFOS DE VOTRE COMMUNE

**Covid: un numéro unique**

Un numéro de téléphone unique est désormais actif en Région wallonne pour toutes les questions concernant le Covid-19 : le 071/31.34.93. Il est accessible à tous les citoyens, du lundi au vendredi de 9h à 17h afin d'obtenir une réponse à toutes les questions concernant la vaccination, le CST, le tracing, le testing... Le 0800/45.019 est désormais mis en veille.

**Piscine fermée cet été!**

La piscine de Leuze-en-Hainaut aurait dû fermer ses portes au 1er juillet pour entamer de longs mois de travaux en vue de la réalisation d'une toute nouvelle infrastructure modernisée. Malheureusement, en raison des surcoûts exponentiels annoncés pour ce projet, liés à l'augmentation importante des coûts des matériaux et à la spirale inflationniste, ces travaux sont suspendus. Cet été, la piscine va cependant rester fermée afin qu'un audit de stabilité ainsi que les réparations inhérentes à son bon fonctionnement, puissent être réalisés. Deux-tiers des entrées de la piscine étant liés aux écoles et à l'apprentissage de la natation, les travaux seront effectués cet été en espérant ainsi pouvoir rouvrir pour la rentrée scolaire.

**Concours ville fleurie annulé**

Suite à l'actuelle crise budgétaire, le Collège communal a été contraint d'examiner des pistes d'économies. Il a ainsi été décidé de ne plus organiser le concours « Ville fleurie ». Le Collège remercie vivement les citoyens qui, chaque année, s'investissent pour embellir leur jardin, leur façade et, ainsi, contribuent à l'embellissement de notre commune.

**Animaux de compagnie : permis de détention**

Depuis le 1er juillet 2022, toute personne qui souhaite acquérir un animal de compagnie doit présenter un « permis de détention ». Cette disposition vaut pour les particuliers mais aussi les éleveurs, les refuges... Ce permis établit que la personne n'est pas sous le coup d'une interdiction de détention ou déchue de son permis de détenir un animal de compagnie. Jusqu'à présent, toute personne disposait tacitement de ce permis. Il pouvait être retiré en cas de mauvais traitement envers un animal. Désormais, il faut présenter votre permis, c'est-à-dire un extrait du fichier central de la délinquance environnementale et du bien-être animal pour pouvoir acquérir (acheter, adopter ou recevoir) un animal de compagnie. Les commerces, refuges et élevages seront donc dans l'obligation de vous demander cet extrait. Une période d'adaptation est cependant prévue jusqu'au 30 septembre. Cet extrait est délivré par l'Administration communale et est valable 30 jours. Infos et demandes d'extrait à l'adresse a.mercier@leuze-en-hainaut.be.

## *LES INFOS DE VOTRE COMMUNE*

**Enfance précarisée : une aide bienveillante**

Depuis plus de 2 ans, une collaboration s'est mise en place entre la Ville de Leuze-en-Hainaut et le CPMS provincial de Péruwelz dont dépendent nos écoles communales.

Objectif de ce partenariat : lutter contre la précarité et les inégalités infantiles (voir notre trimestriel n° 23). C'est ainsi que, depuis septembre 2020, les enfants des 9 implantations scolaires communales bénéficient de la soupe gratuite, peu importe s'ils mangent au repas chaud ou au repas tartine. De plus, les familles peuvent obtenir les repas chauds le midi pour les enfants, ainsi que le soir, le week-end et les jours fériés grâce au « Fonds pour mineurs précarisés » et en étroite collaboration avec le CPAS de Leuze-en-Hainaut. Si d'autres besoins apparaissent (lunettes, remédiation logopédique, frais de garderie…), le fonds peut aussi intervenir. Enfin, un partenariat existe également avec LeuzArena afin que les enfants puissent participer gratuitement à des activités sportives et stages dès l'âge de 2,5 ans et jusqu'à 12 ans : baby gym, psychomotricité, danse, cours de natation, yoga… Nouveautés pour la rentrée : les enfants des 9 implantations scolaires communales pourront visiter Pairi Daiza à tarif préférentiel et dès octobre, des permanences seront mises en place dans chaque implantation communale (les informations pratiques seront données à l'école). Toutes ces actions s'inscrivent dans une démarche qui vise l'épanouissement et le bien-être de l'enfant. L'aide s'articule autour de valeurs telles que la tolérance, la solidarité, l'aide, l'entraide, l'égalité pour tous, l'intégrité. C'est donc sans crainte et en ayant l'assurance que vous serez accueilli.e avec bienveillance que vous pouvez vous adresser au CPMS (069/53.27.00) ou au CPAS (069/36.24.04), ou encore par mail : r.bral@leuze-en-hainaut.be (Ville) ou celine.calcus@hainaut.be (CPMS).

**Gala pour le jumelage Leuze-Ouagadougou**

A vos agendas : la grande soirée de gala du comité de jumelage Leuze-Ouagadougou aura lieu le vendredi 21 octobre 2022 à 20h, à la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Leuze-en-Hainaut. En invitée : « Rosa » chante Annie Cordy. Entrée : 16 €. Infos : Anny Doye au 0495/30.83.61.

**Conférence sur l'euthanasie**

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) vous invite à sa première conférence qui aura pour thème : « L'euthanasie et le droit de mourir dans la dignité ». Celle-ci aura lieu le mardi 18 octobre à 14h30 au pavillon du Coron, rue de Condé à Leuze. Elle sera donnée par M. Ferdinand Van Achte. Entrée gratuite. Pour une question d'intendance, la réservation est souhaitée au 0495/30.83.61.

# LES INFOS DE VOTRE COMMUNE

**Sacs poubelle prépayés**

Suite au payement, cet automne, de la taxe communale sur la collecte et le traitement des déchets ménagers, les citoyens leuzois peuvent recevoir :

- Une liasse de 10 sacs de 60 litres ou deux liasses de 10 sacs de 30 litres, et ce pour les personnes isolées âgées de 65 ans ou plus au 01/01/2022, ainsi que pour les ménages où l'un des conjoints ou cohabitants est âgé de 65 ans ou plus au 01/01/2022 ;
- 10 unités d'ouverture d'un point d'apport volontaire (PAV) pour les déchets résiduels, et ce pour les citoyens dont le taux d'imposition se monte à 126 ou 150€ ;
- 5 unités d'ouverture d'un point d'apport volontaire (PAV) pour tous les autres redevables.

Les sacs poubelle sont à retirer à l'Administration communale, du 5 septembre au 26 novembre, du lundi au vendredi de 9h à 11h à l'accueil, ou au service Recette-Finances les samedis de 10h à 12h. Vous devez impérativement être muni de votre carte d'identité ou de celle de la personne pour qui vous venez chercher les sacs.

**Immersion en anglais au Rempart**

Comme expliqué dans notre précédent trimestriel, l'école communale du Rempart organisera, dès la rentrée de septembre, l'immersion en anglais à partir de la 3e maternelle. Pour les enfants actuellement scolarisés en primaire, rien ne changera et ils pourront terminer leur cursus en français. Les autres enfants bénéficieront de l'immersion, c'est-à-dire qu'une partie des apprentissages se fera en anglais: 12 périodes de la 3e maternelle à la 2e primaire, puis 8 périodes de la 3e à la 6e primaire.

Infos : immersionleuzerempart@gmail. ou 0479/35.48.80.

Envie d'en savoir plus ? Visitez le site internet de la Ville de Leuze-en-Hainaut, onglet « Enfance & éducation », rubrique « Enseignement ».

**Coûts de l'énergie : une allocation de 225€**

En raison de la flambée des prix de l';énergie, le gouvernement a décidé d'octroyer une allocation unique de 225 euros pour les ménages qui se chauffent au gasoil de chauffage (mazout) ou au propane en vrac. Toutes les informations se trouvent sur le site du SPF Économie : https://news.economie.fgov.be/216190-cheque-mazout-comment-obtenir-les-225-euros

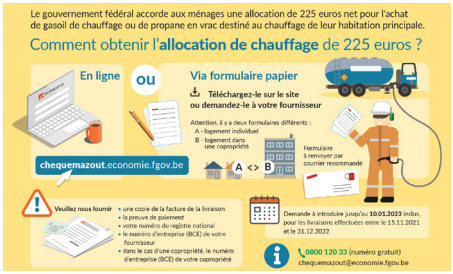

# LE MOT DU POLITIQUE

*Si la crise sanitaire due au coronavirus a frappé la santé de la population et impacté le monde social et économique, elle a aussi touché la Culture et la Vie Associative. Celles-ci sont riches à Leuze-en-Hainaut par leur diversité et leur qualité. C'est une chance. Pour qu'elles puissent continuer à créer, à s'exprimer et à diffuser, nous avons le devoir de leur donner des endroits adéquats et accessibles. La Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, le Pavillon du Coron récemment rénové ainsi que d'autres salles communales et privées sont autant de lieux où la population leuzoise peut rencontrer des artistes, les voir et les écouter. Les comités de fêtes de villages, les associations socio-culturelles, le Centre culturel, la Bibliothèque et les artistes créateurs y développent leurs activités à la grande satisfaction de leur fidèle public. Les citoyens leuzois peuvent aussi, quand c'est possible, organiser dans le Pavillon du Coron leurs fêtes de famille. Après ces années de Covid, il est grand temps pour la santé de chacun de partager dans ces salles des moments de convivialité agréables et précieux.* **Willy Hourez (MR) - Echevin**

*Notre ville est un lieu social au sein duquel les citoyens sont reliés : activités, échanges, partages, festivités..., vous êtes nombreux à contribuer au tissu relationnel de notre entité. C'est pour cette raison qu'il était important d'offrir aux Leuzois ainsi qu'aux associations, des lieux où organiser leurs activités, privées ou ouvertes au public. Cette vision stratégique nécessite bien entendu des investissements à long terme, échelonnés dans le temps : la maison de village TouChaBli a vu le jour à Tourpes, le pavillon du parc du Coron a été rénové et avant lui, la maison de village de Willaupuis... Dans les cartons reste encore l'église de Gallaix, désormais désacralisée, qui deviendra bientôt un espace communautaire, comme l'avaient demandé les citoyens qui ont participé à l'élaboration du Plan Communal de Développement Rural (le PCDR). A terme, c'est donc un véritable catalogue de lieux répondant à des besoins variés qu'offrira la Ville : une fête d'anniversaire privée, une réunion citoyenne, une exposition, le banquet d'une association..., il y a forcément une salle pour cela à Leuze-en-Hainaut. Nous nous réjouissons d'ainsi soutenir cette dimension importante de la vie d'une commune.* **Annick Bruneel (Idées) - Conseillère Communale**

# LE MOT DU POLITIQUE

*Depuis le début de la législature, et Ecolo s'en est déjà réjoui, plusieurs espaces communaux ont été créés qui permettent d'accueillir des activités familiales, culturelles ou associatives. Nous saluons le travail de la majorité à cet égard puisque ces espaces dynamisent la vie associative et culturelle de notre commune. Avec la rénovation du pavillon du Coron, la commune se dote d'un outil de standing qui permettra d'accueillir des événements prestigieux. Nul doute que le centre culturel et les associations leuzoises feront bon usage de cet outil. Mais la commune de Leuze a-t-elle réellement les moyens de ces investissements surdimensionnés dont elle semble très friande ? A l'heure où la Ville doit serrer plusieurs crans de sa ceinture, on peut craindre que les moyens investis dans l'apparat finissent par faire défaut dans des secteurs fondamentaux. Et on le constate déjà avec une certaine amertume à l'accueil de la petite enfance ou dans les cantines scolaires où la commune envisage aujourd'hui des restrictions budgétaires...*
***Baptiste Leroy, Samuel Batteux et Ingrid Deregnaucourt (Ecolo) - Conseillers communaux***

*Plusieurs salles sont mises à disposition par des privés ou par la Ville. Certaines d'entre elles sont destinées à des événements familiaux et festifs. D'autres sont aménagées pour des activités associatives, culturelles ou sportives. L'aménagement, l'entretien et la surveillance de ces sites ont un coût non négligeable à supporter. Il est primordial de gérer au quotidien les salles appartenant à la Ville ou ses entités de manière à maintenir le patrimoine public. Il est également important de fixer des montants de location qui tiennent compte du coût réel et des prix proposés pour les salles privées comparables afin d'éviter des distorsions de concurrence. Mais les petites associations ont aussi besoin de trouver des espaces de rencontre sans service complémentaire. Lors des réunions de la CLDR initiées en 2006, les citoyens avaient clairement exprimé leurs attentes pour des maisons de village et de quartier. La mise en place de salles réparties sur le territoire communal avance très doucement. Les associations restent en attente et les coûts de mise en place des salles explosent. Ce fut le cas à Tourpes. C'est pareil en ville, avec le pavillon du Coron. C'est beau et grandiose, mais coûteux.* ***Christian Ducattillon (PS) - Conseiller Communal***

# Le Scenario

## RESTAURANT

GRILLADES

**PLATS MAISON**

POISSONS

LUNDI AU JEUDI MIDI
VENDREDI MIDI ET SOIR
SAMEDI SOIR
DIMANCHE MIDI

TOUS LES MIDIS EN SEMAINE
**NOUVEAU**
PETITE RESTAURATION RAPIDE

**PLATS TRAITEUR À EMPORTER**

DISTRIBUTEURS 24H/24 - 7J/7
LEUZE-EN-HAINAUT
BASÈCLES

**0488/58.21.05**

Rue de Tournai, 10 à Leuze-en-Hainaut